

# TRAIL de la VOIE ROMAINE 2019 : règlement des courses.

## Organisation :

Avant Garde de Pierre Buffiere, section athlétisme

## Coordonnées du directeur de course :

M. R COUTANT-VAMBERT : 06 74 01 46 07

[granregis@gmail.com](mailto:granregis@gmail.com)

## Epreuves :

- L'épreuve est inscrite au calendrier officiel du CDCHS 87.
- **3 épreuves sont proposées : 10km – 15km – 22km**
- L'usage des bâtons est autorisé.
- La course sera neutralisée à partir de 12h30. **Les organisateurs se réservent donc le droit de stopper un concurrent qui s'avérera hors délais.**
  - Il est rappelé aux coureurs qu'ils doivent respecter en toute circonstance le code de la route et se déplacer sur le côté gauche de la chaussée.
  - Les coureurs se doivent de respecter la propreté des sites traversés, publics ou privés.
  - L'accompagnement à vélo n'est pas permis sur le parcours.

## Sécurité:

- Les parcours sont fléchés à l'aide de fanions colorés et rubalisés.
- **Les coureurs devront être munis de:**
  - d'une réserve d'eau
  - d'un téléphone portable avec le n° d'urgence pré enregistré (06-74-01-46-07)
  - d'un sifflet d'alerte et d'une couverture de survie ou veste.

## Ravitaillements :

- 10km: 1 ravitaillement liquide + arrivée (liquide/campagnard)
- 15km: 1 ravitaillement liquide + arrivée (liquide/campagnard)
- 21km: 2 ravitaillements liquide + arrivée (liquide/campagnard)

## Départ et arrivée :

Complexe sportif de Chabanas, **à 9h00** pour toutes les courses.

## Retrait des dossards :

- Pré inscrits: sur site à compter de 7h30
- inscriptions sur place possible: à compter de 7h30, tarif majoré.

## Inscriptions :

- Pré inscriptions: par internet: jusqu'au 10 octobre 2019
- Inscriptions Sur place à partir de 07h30, tarif majoré.

**L'inscription ne sera effective que si elle est accompagnée du règlement, de la photocopie de la licence athlétisme « en cours de validité (saison 2019/2020)» ou du certificat médical mentionnant la « non contre-indication de la pratique de la course à pied en compétition » de moins d'un an à la date du 13octobre 2019.**

La copie du certificat médical ou de la licence sera conservée par l'organisateur. Les athlètes handisports sont invités à contacter l'organisateur.

## Engagement :

Tout engagement est ferme et définitif, pas de remboursement possible

## Parking et douches : sur place

## Assurance :

L'organisation est couverte en responsabilité civile. Il appartient aux non licenciés de se couvrir d'une assurance individuelle accident.

## Droit à l'image :

Tout participant, de part son inscription, autorise l'organisation à utiliser les images (photos, vidéos) prises à l'occasion du trail de la voie romaine et à les utiliser sur tous les supports y compris promotionnels.

## Récompenses : petit lot à l'inscription et buffet d'arrivée à tous les inscrits.

TOUT INSCRIT A PRIS CONNAISSANCE ET ACCEPTE LE PRESENT REGLEMENT